

Non classifié

C(2013)141/FINAL

Organisation de Coopération et de Développement Économiques
Organisation for Economic Co-operation and Development

04-Dec-2013

Français/Anglais

CONSEIL

Conseil

**RESOLUTION DU CONSEIL PORTANT PROLONGATION DU MANDAT D'UN SECRETAIRE
GENERAL ADJOINT DE L'ORGANISATION**

(adoptée par le Conseil lors de sa 1288ème session le 12 novembre 2013)

JT03349998

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.



C(2013)141/FINAL
Non classifié

Français/Anglais

LE CONSEIL

Vu l'Article 10, alinéa 1 de la Convention relative à l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques, en date du 14 décembre 1960 ;

Vu la Résolution du Conseil sur le statut des Secrétaires généraux adjoints et des Secrétaires généraux suppléants [C(2006)91/FINAL] ;

Vu la Résolution du Conseil portant nomination de M. Yves Leterme en qualité de Secrétaire général adjoint de l'Organisation [C(2011)122/FINAL] ; et notant que M. Yves Leterme a pris ses fonctions de Secrétaire général adjoint le 8 décembre 2011 [C/M(2011)20/PROV, point 213 iii)] ;

Sur la proposition du Secrétaire général ;

DECIDE :

Le mandat de M. Yves Leterme en qualité de Secrétaire général adjoint de l'Organisation est prolongé pour une nouvelle période de deux ans, jusqu'au 7 décembre 2015.